

Compte rendu du Conseil Municipal du 11 OCTOBRE 2021

Étaient présents : M. FRANCKE Stéphane, Maire, Mme BOUCKENOOGHE Céline, M. BEUN Régis, Mme VANLICHTERVELDE Anne-Gaëlle, M. GERVOIS Nicolas, Adjoints, Mme LOONES Sylvie, Mme GOCYK Béatrice, M. TROLET Cédric, Mme CICHY Claire, Mme DEVEY Elodie, M. POILLON Jean-Claude, Mme PRUVOST Sonia, Madame CLERCQ Virginie, conseillers municipaux

Étaient excusés avec pouvoir : M. PICOTIN Gaëtan a donné pouvoir à M. Régis BEUN, Mme ACTHREGALLE Caroline a donné pouvoir à Mme BOUCKENOOGHE Céline, M. BONNET Dominique a donné pouvoir à M. FRANCKE Stéphane, Mme VANHERSEL Valérie a donné pouvoir à Monsieur Jean-Claude POILLON.

Absents : M. DUPON Fabien, M. DEQUIDT Pascal

Secrétaire de séance : Mme BOUCKENOOGHE Céline

POINTS FINANCIERS

1/ Ajustement de la subvention à la coopérative scolaire dans le cadre de la classe de neige

Monsieur le Maire rappelle qu'un montant de 3 050.00 € a été inscrit au budget primitif en faveur de la coopérative scolaire, cette somme permettant de contribuer à l'organisation d'une sortie (classe de neige, classe verte). En concertation avec Mme la Directrice de l'école du Val d'Yser, il paraît plus judicieux d'adapter cette subvention au nombre d'élèves concernés plutôt que d'inscrire un montant fixe.

Monsieur le Maire sollicite l'avis du Conseil Municipal sur la formule et le montant à octroyer à chaque élève.

Le Conseil Municipal considère qu'il convient de porter le montant de cette subvention à la somme de 75 euros par enfant. Cette décision est votée à l'unanimité.

POINTS ADMINISTRATIFS

2/ SIDEN-SIAN – adhésion de collectivités

Lors de ses séances des 12 novembre 2020, 17 décembre 2020, 17 juin et 23 septembre 2021, le Comité Syndical du SIDEN-SIAN a délibéré en faveur de l'adhésion de nouvelles collectivités. Il s'agit pour les communes membres du SIDEN-SIAN d'émettre un avis sur ces adhésions.

- Etaves-et-Bocquiaux et Croix Fonsomme (communes de l'Aisne) avec transfert de la compétence eau potable
- Anizy-le-Grand, Brancourt-en-Laonnois, Chaillevois, Pinon, Prémontré, Royaucourt-et-Chailvet et Urcel (communes de l'Aisne) avec transfert de la compétence assainissement collectif
- Arleux, Haspres, Helesmes, Herrin, La Gorgue, Lauwin-Planque, Marchiennes, Obrechies (communes du Nord), Corbehem, Fleurbaix, Frenes-les-Montauban, Haucourt, Sailly-sur-la-Lys et Izel-les-Equerchin (communes du Pas-de-Calais) avec transfert de la compétence Défense Extérieure Contre l'Incendie.

Le conseil municipal est invité à se positionner sur la suite à donner à ces propositions.

Les membres du Conseil Municipal ne formulent aucune observation concernant ces propositions. Vote à l'unanimité.

POINTS DIVERS ET COMMUNICATIONS

Décision prise par le Maire par délégation du Conseil Municipal

– Travaux de restauration de l'église – phase 2 :

Le cabinet d'architecte Nathalie T'Kint a été retenu pour la mission de maîtrise d'œuvre : les prochains travaux de l'église concernent la flèche et la nef centrale.

- Subvention pour les travaux de restauration de l'église – phase 2

Il est rappelé que la demande précédente auprès du Département avait permis d'obtenir une somme de 200 000.00 €. A la suite de la nouvelle demande de subvention, le Département accorde la somme de 250 000.00 € soit 50 000.00 € de plus que la précédente.

Les 2 autres subventions obtenues sont de 121 446.00 € pour l'Etat et de 125 000 € pour la Région.

- Plateforme de déchets verts – Fin de chantier

Régis BEUN et Cédric TROLET précisent que la plateforme à déchets verts est terminée et sera mise en service à compter du 8 octobre 2021. Une caméra a été mise en place.

- Travaux de la bibliothèque – Aménagement intérieur

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que la Médiathèque du Département du Nord a établi la liste du mobilier nécessaire à la mise en place de la nouvelle bibliothèque (coût estimé à environ 3 000.00 €). Monsieur le Maire précise que cette somme a d'ores et déjà été budgétisée et la commande est passée.

La commission de sécurité doit émettre son avis avant l'ouverture de la nouvelle bibliothèque. Celle-ci pourrait intervenir en fin d'année.

- Devenir du Café des Orgues

Monsieur le Maire précise que le notaire actuellement chargé de la succession de Monsieur Bernard AMELOOT souhaite obtenir une délibération du Conseil Municipal confirmant le souhait de la commune d'acquérir l'ensemble (orgues, immeuble, et fonds de commerce).

Monsieur le Maire demande à chacun de réfléchir au devenir des orgues et à communiquer ses idées lors du prochain conseil municipal.

Vote : 16 pour l'acquisition. 1 abstention.

RAPPORT DES COMMISSIONS

Nicolas GERVOIS intervient pour la commission des Fêtes :

- DK PULSE : Le Bus Mobile avec activité totalement gratuite, subventionnée pour la période, répondant à un besoin évident de retour à une activité physique, a comptabilisé 3 participants en juin, 14 en septembre.
- Pari réussi pour le feu d'artifice organisé sur la place qui a remporté un vif succès dans le cadre de la ducasse.
- Brocante réussie qui s'est déroulée sous un magnifique soleil, animée par l'association des Géants puis par HERZEL'DANCE.
- La St Martin aura lieu le vendredi 12 novembre 2021 à 18 heures. Une distribution de sachets de bonbons aura lieu sur la place à la suite du défilé. Le dépôt des betteraves est prévu le 11 novembre au matin avec une remise des prix le 12 novembre après le défilé.
- L'activité Archery Touch devrait intervenir au début du mois de novembre.

- La maison du Père Noël sera installée à côté de la mairie sur le principe d'une vitrine. On pourra l'admirer pendant toute la période de Noël.
- Le repas de Noël, avec spectacle sur le thème des années 80, aura lieu le samedi 4 décembre 2021.

Cédric TROLET fait un point des dossiers en cours :

- Lancement de la consultation pour la visite générale périodique des bâtiments, aires de jeux...
- La société Herens a été retenue pour l'installation des absorbeurs acoustiques du hall du restaurant scolaire,
- Le réglage de l'éclairage du stade va être effectué,
- Les décorations de Noël doivent arriver pour une installation prévue au début du mois de novembre prochain,

Anne-Gaëlle VANLICHTERVELDE fait le point des commissions Voirie et Communication :

VOIRIE :

- Le curage des fossés sera effectué à partir du 4 octobre 2021,
- Chemin des Archers : l'étude est en cours. La commande de travaux doit être effectuée avant la fin 2021.
- Les travaux de réfection de l'impasse du Gallois démarreront le 18 octobre 2021,
- Discussions autour de la sécurisation du restaurant scolaire.

COMMUNICATION :

- La prochaine édition du P'tit Herzeelois sera distribuée mi-novembre.
- Sonnette d'alarme concernant la charge de travail et le manque de participation au comité de rédaction. En 2022, il y aura 2 journaux municipaux.

Régis BEUN fait le point sur les travaux :

- La Poste : une demande de devis est en cours pour procéder à la rénovation du toit en bac acier et la pose d'un dôme.
- Le désherbage des communs et du cimetière : à compter du 1^{er} juillet 2022, il ne sera plus possible de traiter chimiquement. Un essai a été effectué concernant le désherbage à air chaud. Régis BEUN précise que ce procédé est peu convaincant d'autant plus que le matériel s'avère très onéreux puisqu'il faut compter environ 3 600.00 € pour son acquisition. D'autres solutions sont à l'étude.

Régis BEUN souhaite que Monsieur le Maire prenne un arrêté afin que chaque Herzeelois désherbe devant chez lui.

Régis BEUN précise avoir répertorié, avec Monsieur le Maire, l'ensemble des tombes du cimetière situé autour de l'église. 64 tombes ont été constatées en état d'abandon. Un écriteau sera placé devant chacune d'entre elles pendant 3 ans. Passé ce délai et si la situation d'état d'abandon perdure, la commune envisagera la reprise de la concession.

Céline BOUCKENOOGHE évoque :

LE PATRIMOINE :

- Les visites guidées organisées dans le cadre des Villages Patrimoine ont connu un véritable succès. Il en va de même pour la 1^{ère} randonnée des chapelles organisée cette année.
- Concernant les ateliers cinéma qui ont été organisés au nombre de 6, le bilan est mitigé avec une faible participation.
- Le concert en Eglise qui a eu lieu en juillet a été apprécié, malgré des difficultés rencontrées concernant la réservation des places par internet.

LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE :

Céline BOUCKENOOGHE a précisé que diverses manifestations ont été organisées dans le cadre de la Journée Nationale du Commerce de Proximité : petit déjeuner avec les commerçants, artisans et producteurs locaux, concours à destination des enfants organisé comme chaque année par la CCHF, concours de pâtisserie pour petits et grands. Elle remercie les membres du Conseil Municipal qui ont accepté de lui apporter leur aide pour l'organisation de cette journée ainsi que les commerçants qui ont offert de nombreux lots pour les différents concours.